

Consommation et modes de vie

N° 249 • ISSN 0295-9976 • mars 2012

Régis BIGOT, Patricia CROUTTE, Jörg MÜLLER (CRÉDOC) et Guillaume OSIER (STATEC-LIS)

Comparaison internationale

Pas de classes moyennes sans redistribution sociale et fiscale ?

Les classes moyennes se trouvent au cœur des débats publics. Elles seraient en déclin, paupérisées, pressurisées par la fiscalité, négligées par l'État-providence ou en voie d'éclatement. Une recherche approfondie dans une trentaine de pays au cours des trois dernières décennies montre que beaucoup de ces idées sont infondées, sans pour autant nier le profond malaise qui ronge cette frange de la population.

Selon les pays, les classes moyennes représentent entre 35 % et 63 % de la population. En France, elles rassemblent 59 % de nos concitoyens : l'Hexagone est un des pays où les classes moyennes sont les plus nombreuses et l'un des rares où leur nombre ne diminue pas.

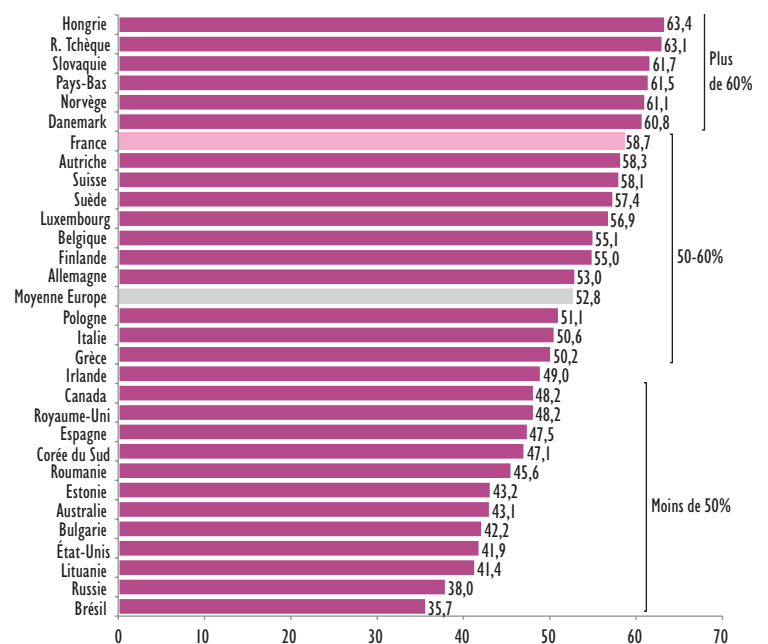
L'étude du CRÉDOC montre que les classes moyennes sont nombreuses dans des pays riches, et dans les pays où les prestations sociales et les prélèvements obligatoires sont élevés. En effet, les mécanismes redistributifs tendent à renforcer l'importance des classes moyennes en limitant les situations de grande pauvreté et en réduisant les écarts de revenus entre les ménages aisés et les catégories plus modestes. Par ailleurs, les classes moyennes semblent mieux s'épanouir dans les démocraties où la législation sociale est renforcée et où le régime politique comporte une forte dimension participative et consensuelle.

> En France, la part des classes moyennes reste élevée

Les pays qui comptent une forte proportion de classes moyennes se trouvent plutôt dans le Nord de l'Europe et dans certains pays de l'Est : Norvège, Danemark, pays du Benelux, Allemagne, Autriche, France, Hongrie, République Tchèque et Slovaquie. Dans les pays du Sud de l'Europe (Italie, Grèce, Espagne), auxquels il convient d'ajouter les pays anglo-saxons (Royaume Uni, Irlande, États-Unis, Canada, Australie) et quelques pays émergents (Russie et Brésil), les classes moyennes sont moins nombreuses. ● ● ●

EN FRANCE, 59 % DES MÉNAGES FONT PARTIE DES CLASSES MOYENNES

Proportion de ménages dont les niveaux de vie sont compris entre 0,7 fois et 1,5 fois la médiane des niveaux de vie



Source : Calculs à partir des données SILC 2009 d'Eurostat pour l'ensemble des pays hormis la Russie (LIS 2000), l'Australie (LIS 2003), les États-Unis, le Canada et la Suisse (LIS 2004) et la Corée du Sud et le Brésil (LIS 2006).

NB : Le niveau de vie correspond au revenu disponible après impôt et y compris les prestations sociales par unité de consommation (voir encadré).

La proportion des classes moyennes est en partie liée avec le niveau de richesse de chaque pays. La Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse, l'Autriche, la Belgique et la France sont des pays riches et les classes moyennes y sont plus nombreuses qu'ailleurs. Dans les pays baltes, en Bulgarie, en Roumanie, au Sud de l'Europe, en Russie et au Brésil, le PIB par habitant est moins élevé et les classes moyennes sont moins nombreuses.

Néanmoins, la corrélation n'est pas parfaite. Deux grands groupes de pays font exception. Les pays anglo-saxons tels que le Royaume-Uni, l'Irlande, les États-Unis, le Canada et l'Australie bénéficient d'un PIB par habitant élevé, mais la part des classes moyennes y est réduite. Inversement, dans plusieurs pays de l'Est de l'Europe (Roumanie, Pologne, Hongrie, Slovaquie, Slovaquie, République Tchèque), les classes moyennes sont importantes bien que le niveau de vie de ces pays reste relativement bas.

Les pays anglo-saxons partagent, peu ou prou, la même conception du rôle de l'État dans l'économie: les prélèvements fiscaux sont limités et les prestations sociales sont réduites. D'une manière générale, ces démocraties libérales sont le théâtre d'un interventionnisme limité des pouvoirs publics: l'État-providence y est moins prégnant qu'ailleurs. Inversement, certains pays de l'Est ont conservé des politiques socio-fiscales fortement redistributives: les prélèvements obligatoires y sont élevés et les classes moyennes s'en trouvent renforcées.

> Prélèvements obligatoires et dépenses sociales favorisent la formation de classes moyennes

Ces résultats invitent à revisiter l'idée selon laquelle les classes moyennes seraient les grandes perdantes du système socio-fiscal. On entend parfois dire qu'elles seraient « trop riches pour bénéficier des aides sociales, mais suffisamment aisées pour payer des

impôts ». Or, une partie importante des populations précaires rejoignent les classes moyennes grâce aux prestations sociales dont elles bénéficient tandis que la progressivité de l'impôt limite les écarts de niveau de vie entre les classes moyennes et les hauts revenus. La répartition des revenus après redistribution est donc plus ramassée autour de la médiane qu'elle ne l'est avant les prélèvements fiscaux et sociaux et le versement des prestations sociales.

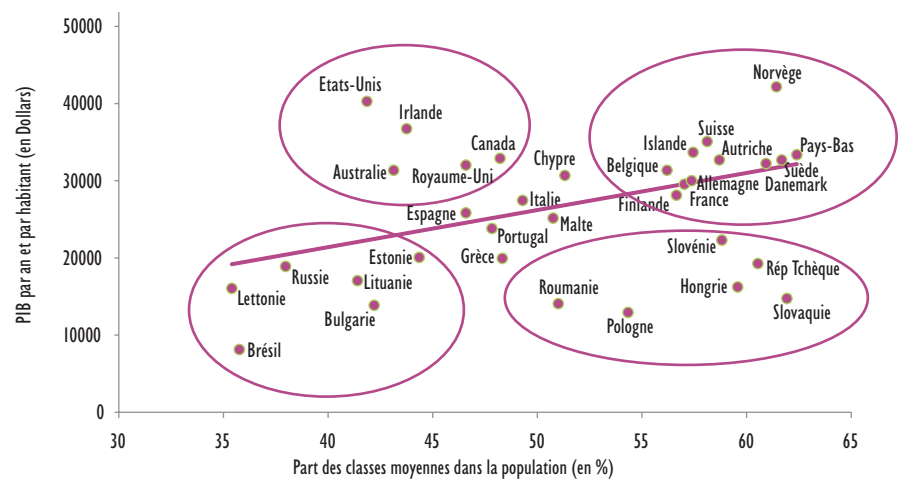
Cela explique pourquoi dans les pays anglo-saxons, où le taux de

prélèvements obligatoires est faible et les dispositifs redistributifs peu développés, les classes moyennes sont moins importantes. Par ricochet, le taux de pauvreté est plus élevé dans les régimes non-redistributifs.

> Les classes moyennes s'épanouissent mieux dans les pays où la législation sociale est plus protectrice

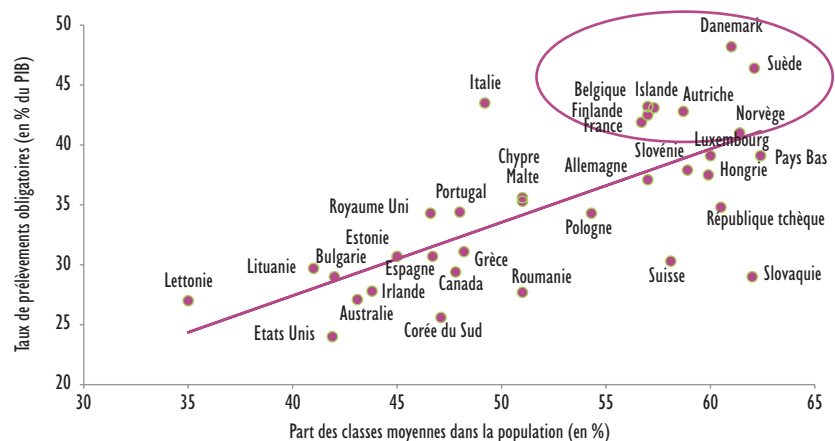
Si les prélèvements obligatoires et les versements de prestations sociales

LA DENSITÉ DES CLASSES MOYENNES EST EN PARTIE LIÉE À LA RICHESSE DU PAYS
Importance des classes moyennes et PIB par habitant (exprimé en parité de pouvoir d'achat)



Source : Banque Mondiale pour le PIB/PPA/habitant, LIS et SILC pour les classes moyennes (années 2000).
Lecture : L'axe horizontal mesure l'importance des classes moyennes dans chaque pays ; l'axe vertical mesure le niveau de vie de chaque pays. La corrélation entre ces deux variables est positive, mais le coefficient de corrélation n'est pas très élevé ($R^2 = 13\%$).

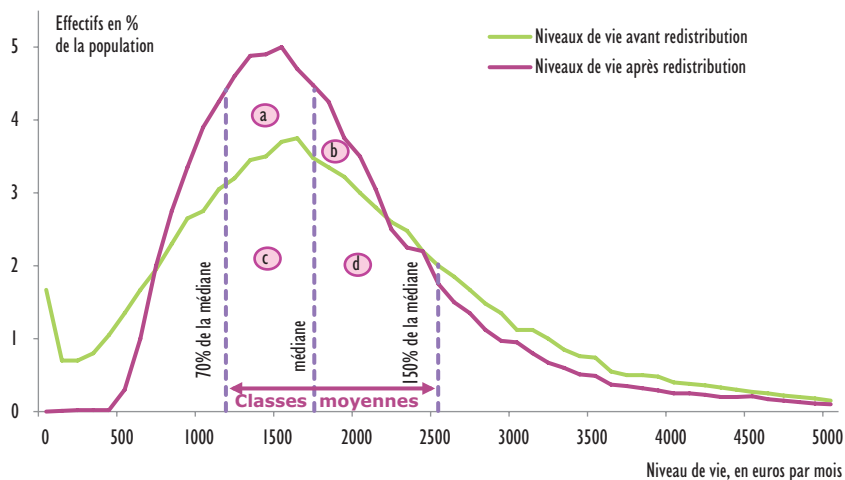
PAS DE CLASSES MOYENNES SANS PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES ?
Corrélation entre la part des classes moyennes et le taux de prélèvements obligatoires



Source : OCDE pour les prélèvements obligatoires, LIS et SILC pour les classes moyennes (années 2000).
Lecture : L'axe horizontal mesure l'importance des classes moyennes ; l'axe vertical mesure l'importance des prélèvements obligatoires. Ces deux dimensions sont très liées : les classes moyennes sont plus nombreuses dans les pays où les prélèvements obligatoires sont plus importants (le coefficient de corrélation est élevé : $R^2 = 50\%$).

LA REDISTRIBUTION SOCIALE ET FISCALE ACCROÎT L'IMPORTANCE DES CLASSES MOYENNES

Répartition des niveaux de vie avant et après redistribution monétaire en France



Source : À partir de Cazenave, Duval, Eidelman, Langumier et Vicard (2011). Données INSEE, DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2008 (actualisée 2010), modèle Ines, calculs Drees et Insee.

Lecture : La moitié de la population dispose d'un niveau de vie inférieur à 1 750 € par mois par unité de consommation. Dans une société sans prélèvements obligatoires et sans versement de prestations sociales, les classes moyennes rassemblent uniquement les surfaces c) et d) du graphique. Dans un système avec prélèvements obligatoires et prestations sociales, les classes moyennes sont la réunion des surfaces a), b), c) et d).

DANS PLUSIEURS PAYS D'EUROPE, LES CLASSES MOYENNES SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES... SAUF EN FRANCE

Le débat relatif au déclin des classes moyennes renvoie à l'inquiétude d'une polarisation des revenus et des conséquences d'une « société en sablier ». Effectivement, dans presque un pays d'Europe sur deux, les classes moyennes sont aujourd'hui moins nombreuses qu'elles ne l'étaient il y a trente ans. Elles ont particulièrement diminué dans des pays de l'Est de l'Europe (Slovaquie, République Tchèque, Pologne) et dans quelques pays du Nord (Finlande, Suède, Allemagne et Belgique), là où elles étaient particulièrement importantes historiquement. Mais on doit se garder d'en tirer des généralités : en France, aux Pays-Bas, en Norvège, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie, les classes moyennes se maintiennent, voire progressent.

Par ailleurs, le niveau de vie des classes moyennes ne diminue pas, quelle que soit la nation considérée. En France, entre 1979 et 2009, le niveau de vie des classes moyennes a progressé de 1,1 % par an. On ne peut donc pas parler de paupérisation. Le malaise des classes moyennes tient, pour une partie, à ce que les dépenses « contraintes » — et notamment celles liées au logement — augmentent plus vite que le revenu. Le pouvoir d'achat sur lequel les classes moyennes ont une réelle possibilité d'arbitrage se réduit comme peau de chagrin. De plus, force est de constater qu'en trente ans, le niveau de vie des classes moyennes s'est élevé moins rapidement que pour les autres catégories. Le niveau de vie moyen des hauts revenus a progressé de +1,4 % par an, contre +1,1 % par an pour les classes moyennes et +1,3 % pour les bas revenus. Les classes moyennes se font distancer par les hauts revenus et rattraper par les bas revenus. Ce phénomène n'est pas propre à la France : une étude récente de l'OCDE confirme que, dans la plupart des pays, le fossé qui sépare les catégories aisées du reste de la population est plus profond aujourd'hui qu'il y a trente ans.

atypique : relevant plutôt des démocraties « majoritaires », les classes moyennes y sont malgré tout importantes. Ce statut particulier s'explique par le fait que la dimension « majoritaire » du régime politique français est compensée par une orientation « sociale » de ses politiques publiques.

Les classes moyennes s'épanouissent mieux dans les démocraties « sociales » que « libérales » et dans les régimes politiques « consensuels »

jouent un rôle important pour la constitution et le maintien des classes moyennes, la législation sociale entre également en ligne de compte. L'OCDE a construit un « indicateur de protection sociale » qui prend en compte la protection des salariés contre le licenciement individuel et collectif, la protection pendant les arrêts maladie et la protection contre le harcèlement moral. Cet indicateur montre que les pays où ces dispositifs légaux sont moins développés comptent des classes moyennes moins nombreuses. Selon cet indicateur, les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, États-Unis, Irlande) s'opposent aux pays d'Europe continentale et du Nord (France, Allemagne, Finlande, Autriche, Suède, Norvège).

► Un régime politique consensuel et participatif favorise l'existence de classes moyennes

Le clivage entre les pays anglo-saxons et les pays de l'Europe continentale ne se décline pas seulement selon un axe « social » ou « libéral » (prélèvements obligatoires, prestations sociales, législation sociale, etc.). Il reflète aussi la divergence des régimes

politiques. Le politologue américain Arend Lijphart a élaboré une classification permettant de distinguer les démocraties « consensuelles » des démocraties « majoritaires ». Selon lui, les premières se caractérisent par une répartition du pouvoir exécutif au sein d'une coalition de partis (au lieu d'un seul parti exerçant le pouvoir), par une symétrie entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif (au lieu d'un exécutif primant sur le législatif), par le multipartisme (au lieu du bipartisme), par un scrutin proportionnel (et non majoritaire), par une organisation fédérale (au lieu d'un Etat centralisé), par une Constitution difficile à modifier et par une banque centrale autonome (qui n'est pas dépendante de l'exécutif), etc.

Or, la nature des institutions, la Constitution elle-même ou l'équilibre entre les différents pouvoirs semblent en lien avec l'importance des classes moyennes. Les classes moyennes sont plus nombreuses dans les démocraties dites « consensuelles » (Danemark, Autriche, Allemagne, Finlande, Pays-Bas) que dans les démocraties dites « majoritaires » (Espagne, Grèce, Irlande, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada, Australie). La France se trouve dans une situation

plutôt que « majoritaires ». Mais on peut se demander si, en retour, l'importance des classes moyennes au sein de chaque pays ne conduit pas à renforcer les régimes démocratiques. Une société où les individus partagent les mêmes modes de vie se prête plus facilement

au dialogue et à la concertation. Une répartition plus égale des ressources tend à pacifier les liens sociaux tandis qu'une société polarisée crée inévitablement des tensions. Les classes moyennes sont, en quelque sorte, les garantes de la cohésion sociale. ■

LES CLASSES MOYENNES, UNE NOTION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

La définition des classes moyennes est variable selon les époques, selon les pays et selon le point de vue de chacun. Si la sphère politique tend à entretenir un certain flou autour de cette notion, la communauté scientifique internationale converge, ces dernières années, vers des approches plus pragmatiques fondées sur la répartition des revenus au sein de chaque société.

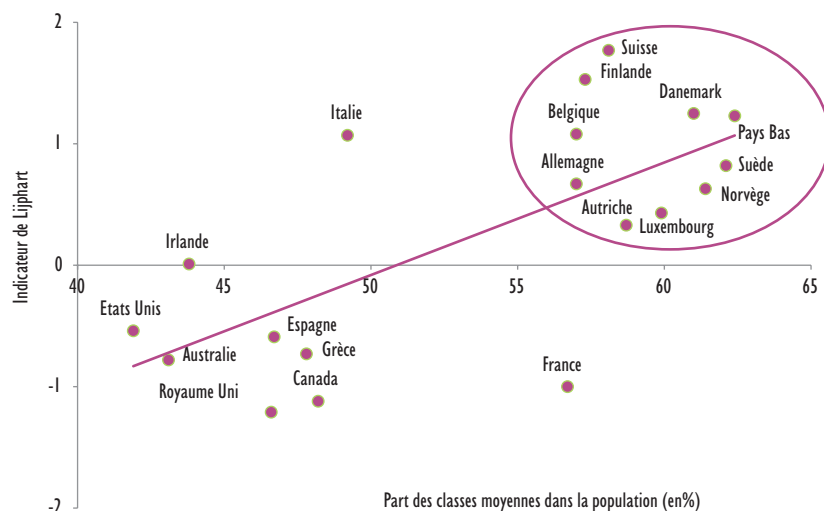
Dans notre recherche, les classes moyennes sont définies à partir des revenus. Sont considérées comme appartenant aux classes moyennes les personnes vivant dans un ménage dont le revenu disponible moyen par unité de consommation est compris entre 70 % et 150 % de la médiane observée en population générale. La population peut être répartie en trois catégories :

- Bas revenus : niveau de vie inférieur à 70 % de la médiane (en France, on trouve ici 21,7 % de la population)
- Classes moyennes : entre 70 % et 150 % de la médiane (58,7 % de la population)
- Hauts revenus : plus de 150 % de la médiane (19,6 % de la population)

En France, la médiane des niveaux de vie se situe à 1 750 € par mois par unité de consommation en 2009. Cela signifie qu'une personne sur deux, en France, vit avec moins de 1 750 € par mois. Dans notre typologie, une personne dont le revenu disponible est compris entre 1 220 € et 2 620 € par mois fait donc partie des classes moyennes. Pour un couple avec deux enfants, cela correspond à des ressources mensuelles comprises entre 2 440 € et 5 240 €.

LE CONSENSUS POLITIQUE, TERREAU FERTILE POUR LES CLASSES MOYENNES

Classes moyennes et régime politique selon Lijphart



Source : À partir de Lijphart (1999) et LIS pour l'importance des classes moyennes au milieu des années 2000.

Lecture : L'indicateur de Lijphart permet de distinguer les régimes politiques « majoritaires » des régimes « consensuels », à partir des trois dimensions suivantes : coalition vs. gouvernement seul, multipartisme vs. bipartisme, symétrie vs. asymétrie entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. L'indicateur est d'autant plus élevé que le régime est « consensuel ». Le graphique montre que le poids des classes moyennes est moins élevé dans les régimes « majoritaires » (pays anglo-saxons) que dans les régimes « consensuels » (pays nordiques, Benelux, Allemagne, Suisse et Autriche) : le coefficient de corrélation entre ces deux variables est élevé ($R^2=47\%$).

Pour en savoir plus

- > Cette synthèse s'appuie sur un rapport de recherche plus approfondi : *Les classes moyennes en Europe*, Régis Bigot, Patricia Crouette, Jörg Müller, Guillaume Osier, Cahier de recherche, n° 282, CRÉDOC, décembre 2011 ; Cette recherche utilise principalement les données harmonisées par le Luxembourg Income Study (LIS) et celles de l'enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions) collectées par Eurostat.

Voir aussi

- > « La redistribution : état des lieux en 2010 et évolution depuis vingt ans », Marie-Cécile Cazenave, Jonathan Duval, Alexis Eidelman, Fabrice Langumier, Augustin Vicard, *France, portrait social (édition 2011)*, Insee Références, INSEE, 2011.
- > *Fins de mois difficiles pour les classes moyennes*, Régis Bigot, Paris, Editions de l'Aube, 2009.
- > « Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent », OCDE, décembre 2011.
- > « Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France », Régis Bigot et Simon Langlois, *L'année sociologique*, Presses Universitaires de France, volume 61, n° 1, 2011, p. 21-46.